

## « Evaluation des Systèmes Educatifs »

Mots clefs : Evaluation.

Paolo Santiago, en charge des questions liées à l'éducation au sein de l'OCDE est venu présenter les résultats, inédits en France, d'une étude qualitative comparant les dispositifs mis en place dans 29 pays pour évaluer leur système éducatif (*Synergies for Better Learning : An International Perspective*). Dans ce rapport, des préconisations pour l'action publique dans le domaine de l'éducation ont été formulées sur la base des résultats de l'enquête pour améliorer les dispositifs d'évaluation du système éducatif en général, mais aussi de ses différentes composantes (élèves, enseignants, chefs d'établissement, établissements).

### I-Projet : description du protocole d'enquête

**Objectif**- Explorer comment les mécanismes d'évaluation portant sur les établissements du primaire et du secondaire peuvent être utilisés pour l'amélioration des systèmes éducatifs dans chaque pays.

**Evaluations retenues** – Ont été considérées les évaluations spécifiques portant sur les différentes composantes du système éducatif (élèves, enseignants, chefs d'établissement, établissements), mais aussi les évaluations globales portant sur le système éducatif en général et sur les relations entre ses composantes.

**Axes** - Quatre domaines ont été privilégiés pour l'analyse : gouvernance (quels acteurs pilotent les évaluations ? pour quels objectifs ?) ; procédure (quels outils, référents, critères ?) ; développement capacitaire (compétence des acteurs du système pour évaluer celui-ci) ; utilisation des résultats de ces évaluations.

**Méthodologie** – Le corpus de pays s'est constitué sur la base du volontariat. Deux étapes principales ont été suivies : constitution d'une revue de la littérature existante sur les évaluations scolaires dans le pays (par l'OCDE et par le pays lui-même) ; production d'un rapport de synthèse comparatif sur les bonnes pratiques, avec des préconisations.

**Panel** - Visite de 90 écoles, entretiens avec 2800 personnes, prise en compte de 29 systèmes éducatifs (dont la France).

### II- Conclusions transversales

**II.1 Généralités sur le tournant évaluatif** - Constat a été fait d'une tendance à l'accroissement des mécanismes d'évaluation nationale des systèmes éducatifs, en particulier avec des indicateurs quantitatifs, d'une diversification des outils et de l'utilisation des résultats, et d'une importance accrue donnée aux normes éducatives.

### **II.2 Préconisations pour une amélioration des mécanismes d'évaluation des systèmes scolaires**

(1) Favoriser les **synergies** dans les structures d'évaluation, afin de mettre en place un cadre cohérent de l'évaluation reliant les différents niveaux et acteurs du système, qui opèrent aujourd'hui de manière trop disparate.

(2) **Aligner évaluations et objectifs d'apprentissage.** Au préalable, il convient de favoriser la compréhension de ces objectifs par les enseignants.

(3) **Se concentrer sur la salle de classe** pour l'amélioration de l'apprentissage, l'enjeu étant d'opérer un rééquilibrage face à l'abondance des approches par le haut, qui oublient que l'enseignant est le maillon essentiel.

(4) Concevoir de manière adéquate **la fonction de redevabilité** de l'évaluation – La fonction de redevabilité des évaluations (le fait de rendre des comptes) peut jouer un rôle incitatif positif (stimuler enseignants et chefs d'établissement, encourager la transparence envers les parents), mais peut aussi générer des effets pervers sur l'autre fonction de l'évaluation, c'est-à-dire l'amélioration des performances (bachotage, refus d'évoquer les difficultés par crainte de compromettre sa carrière...). Pour éviter ce travers, il faut donc développer d'autres mesures d'évaluation complémentaires et éviter des récompenses démesurées annexées à la performance.

(5) **Aller au-delà de la mesure quantitative** : réhabiliter les enquêtes qualitatives dans l'évaluation.

(6) Mettre **l'élève au centre** du dispositif d'évaluation.

(7) Favoriser le **développement capacitaire** des acteurs pour conduire des évaluations de leurs propres pratiques.

(8) Trouver **l'équilibre entre cohérence nationale et besoins locaux.**

(9) **Penser la mise en œuvre** de la politique d'évaluation, c'est-à-dire réfléchir au moyen d'impliquer les acteurs malgré leur diversité et prévoir le pilotage adéquat.

### **III - Conclusions pour les composantes spécifiques**

**III.1 Evaluation des élèves - Gouvernance** : définir des objectifs d'apprentissage clairs et précis ; mettre des garde-fous contre l'utilisation excessive du quantitatif ; équilibrer dimension sommative et formative des évaluations. **Procédures** : développer des outils pour aider les enseignants à émettre des jugements sur le niveau de leurs élèves. **Développement capacitaire** : aider les élèves à faire leur propre évaluation ; faire primer l'évaluation par l'enseignant sur les évaluations externes ; définir la formation à l'évaluation comme priorité dans la formation initiale des enseignants.

**III.2 Evaluation des enseignants et des chefs d'établissement** - Ce sont les domaines d'évaluation les moins développés dans les pays (système souvent peu formalisé ou réduit à des évaluations administratives). C'est pour ces acteurs que se ressent particulièrement la tension entre les deux composantes de l'évaluation (redevabilité et amélioration des pratiques professionnelles).

*Solution pour les enseignants* : faire dépendre les enjeux de formation professionnelle du niveau de l'établissement (développement d'un plan de formation individuel de l'enseignant, sans impact sur son avancement de carrière) et lier les enjeux de redevabilité à des systèmes d'évaluation nationaux (certification professionnelle correspondant à des compétences de l'enseignant qui lui permettent d'accéder à d'autres fonctions comme l'encadrement de nouveaux enseignants...). Au préalable, il convient de définir les compétences attendues pour les enseignants (*teacher's standards*), pour arriver à un véritable référentiel de métier.

*Préconisations pour les chefs d'établissement* : il faut sortir d'un rôle uniquement de gestion administrative pour aller vers celle de détenteur du leadership pédagogique dans l'établissement.

**III.3 Evaluation des établissements** - la principale difficulté consiste à gérer l'interaction entre évaluation externe et auto-évaluation. Dans les pays les plus avancés, on constate que l'évaluation externe n'a qu'un rôle de validation de l'auto-évaluation accomplie par les établissements.

**Remarques conclusives** : Quelle que soit la place accordée à l'évaluation, c'est avant tout la **formation des enseignants** qui joue dans l'efficacité des systèmes. Ainsi, une forte culture de l'évaluation ne garantit pas des résultats satisfaisants pour un système éducatif. Les enseignants français restent rétifs face aux mécanismes d'évaluation de leur pratique, y compris par les pairs via les « communautés d'apprentissage », ce qui semble constituer un obstacle dans l'amélioration du système. Il serait souhaitable de mettre l'accent sur la possibilité d'améliorer leurs pratiques pédagogiques grâce au retour de ces évaluations. Cela n'est possible que si l'on dissocie, du moins dans un premier temps, ces évaluations des questions d'évolution de carrière.